

# Conseil communal du lundi 26 janvier 2026

## Lectures croisées

### Compte rendu par Geneviève Durant

Le Conseil fut rapide avec un ordre du jour pour le moins léger : seulement 8 points sans enjeu politique majeur.

Ce qui a retenu notre attention et suscité notre intérêt, ce sont les interventions de nos mandataires ENSEMBLE, qui à travers ce qu'on appelle les « questions diverses », ont abordé des sujets variés tels que la disponibilité de places en crèches sur le territoire de la commune, un abattage d'arbres au parc du Paradis, les actions de la commune face à la contamination par les polluants éternels, le déneigement des voiries et des stationnements de voitures qui créent de l'insécurité pour d'autres usagers dans l'espace public.

#### Les crèches en retard

Isabelle Gettemans a ouvert le feu des questions sur l'inquiétude de nombreuses familles face au manque de places d'accueil. Concernant la crèche de la Légère eau, la promesse de 2023 de créer 100 places d'accueil en 2024 n'a pas produit ses effets en 2025 et n'a fait l'objet d'aucune mention dans les vœux 2026 du Bourgmestre ; sur cette 3<sup>ème</sup> interpellation (une par année, elle ne lâche rien, Isabelle) le bourgmestre signifie que le dossier suit son rythme. Reste donc à espérer que le rythme sera bon...espérons, puisqu'il s'agit d'un projet dit prioritaire 2025-2027 (cfr plan stratégique transversal de la commune) ; quant au sort réservé à la crèche « La ribambelle » dont l'inauguration était initialement prévue pour février 2026, une finalisation du dossier pour septembre est envisageable, selon les propos de Vincent Scourneau. Affaire à suivre et de près, donc.

#### Des abattages malencontreux au parc du Paradis

Olivier Vanham a ensuite interrogé à propos de l'abattage d'arbres survenu au parc du Paradis. A l'occasion d'une coupe inachevée, il avait déjà d'une part alerté la Majorité en mai 2025, sur la nécessité de formaliser un plan de gestion des zones boisées et d'autre part suggéré de communiquer avec les riverains, pour expliquer le bienfondé des interventions lorsqu'elles s'avèrent nécessaires.

Mais le 19 janvier dernier un exploitant forestier est revenu sur la parcelle en question et les tronçonneuses ont terminé le travail entamé l'année dernière.

Résultat : aujourd'hui, tous les arbres présents sur une bande de neuf mètres de large sur environ cent mètres de long, ont été mis à terre.

L'absence de communication avec les riverains a cette fois suscité une réaction plus vive de leur part, certains n'hésitant pas à se placer devant les arbres afin d'empêcher leur abattage. Cela a nécessité l'intervention de la police, l'interpellation de deux personnes et le lendemain encore la mobilisation de 7 représentants des forces de l'ordre qui, quoi que très empathiques, auraient sans doute eu mieux à faire ailleurs. Il eut été préférable que l'échevin des travaux se déplace pour faire œuvre pédagogique.

Olivier a par ailleurs souligné que si la mise à blanc est l'option la moins coûteuse, elle est loin d'être la meilleure stratégie dans ce cas de figure où, à côté des arbres sans avenir, on trouvait par exemple des ormes, une essence devenue rare ; par ailleurs, toutes les souches restant au sol n'ont pas la capacité de se régénérer.

Olivier, toujours, dans une perspective positive, a alors demandé de protéger la parcelle déboisée du piétinement, mais surtout d'élaborer un plan de gestion pour les zones boisées du Paradis, en partenariat avec les instances compétentes. Il nous semble que, dans un parc public, l'objectif de gestion doit avoir comme priorité le renforcement de la biodiversité, tout en balisant l'accueil du public. La proposition de mise sur pied d'un comité d'accompagnement a été rappelée, ainsi que la demande d'instaurer une procédure d'information et de concertation avec les riverains, ce qui permettrait une plus large adhésion à la gestion du patrimoine commun ;

Olivier Vanham signale également que les représentants du groupe Ensemble de la commission environnement sont disponibles pour aborder avec les représentants du collège et les services communaux concernés les aspects techniques et les solutions à mettre en œuvre. Enfin, il suggère d'associer à la réflexion l'ASBL « Kick Belgium », avec laquelle un partenariat a récemment été signé.

La réponse à cette intervention rigoureuse et constructive a été très décevante, et à la limite du mépris. L'échevin Matagne puis le Bourgmestre ont préféré ironiser sur les compétences d'Olivier Vanham en tenant des propos et traiter le chef de groupe d'Ensemble de schizophrène, Le niveau des propos est parfois interpellant ! Aucune réponse de fond n'a été donnée.

### **La contamination aux PFAS : un enjeu majeur de santé publique**

Johanna Boudart a ensuite porté l'attention la contamination aux PFAS.

Après avoir rappelé que ces substances utilisées depuis des décennies se retrouvent dans notre environnement quotidien (l'eau, l'alimentation, les ustensiles de cuisine, les boîtes à tartines des enfants...) et s'accumulent dans nos organismes, posant un vrai enjeu sanitaire. On sait par ailleurs que le bio monitoring récent mené en Wallonie, montre que 94% des personnes testées présentent des taux de PFAS associés à un risque pour la santé,

Johanna a formulé 2 demandes essentielles :

- Premièrement soutenir la mise en place d'un bio monitoring volontaire de la population brainoise, en lien avec les autorités compétentes, parce que mesurer l'exposition permet de mieux comprendre la situation locale et d'adapter les politiques publiques
- et deuxièmement, d'adopter au niveau communal une stratégie préventive de réduction de l'exposition aux PFAS. Il s'agirait de faire un inventaire des sources potentielles de pollution sur le territoire communal et de privilégier des alternatives sans PFAS dans les pratiques et les achats et marchés publics de la commune.

L'échevine Mme. ZWINGS a répondu qu'il n'y a pas de monitoring prévu à court terme sur des populations du BW. Elle souligne que les PFAS sont partout et que *libre à chacun*

*d'acheter des aliments et contenants qui n'en contiennent pas* et que de son côté elle ne peut (veut ?) rien faire, au niveau des crèches ou des écoles communales.

Le Bourgmestre répond sélectivement sur la question des marchés publics en soulignant qu'il est difficile de les assortir de clauses excluant les PFASs sous peine de ne plus trouver de soumissionnaires ; comme son échevine, il se montre peu confiant sur les politiques à mettre en œuvre au niveau communal, vu l'ampleur du problème.

Le conseiller Detandt rassure quelque peu sur la qualité des eaux fournies sur le territoire de Braine-l'Alleud qui sont, dit-il, régulièrement testées à grands frais par Vivaqua.

Ces réponses nous ont fortement déçus, car elles témoignent d'un fatalisme et même d'une insouciance coupable envers un problème qui va affecter surtout les plus jeunes, nos enfants et petits-enfants.

### **Problèmes de circulation**

Isabelle Gettemans a ensuite abordé un problème de déneigement vécu par les enseignants de l'école Vallée Bailly.

L'échevin Matagne a répondu que priorité est donnée à l'hôpital, aux services administratifs, aux écoles et ensuite aux quartiers ; le travail est complexe. Il y a 350 kms de voiries à Braine-l'Alleud .

Christine Huenens a clôturé la séance avec une dernière question relative au partage de l'espace public. Plusieurs stationnements contraires au code de la route ont été observés chaussée de Tubize, qui, entre autres, mettaient les cyclistes en danger. La réponse du Bourgmestre a été plus positive cette fois.

\*\*\*\*\*

## **Chronique par Christian Merveille**

### **ON EST PAS TRES LOIN DE MALAGA A BRAINE L'ALLEUD**

Il faut souvent beaucoup d'efforts et de soucis de pédagogie pour faire comprendre les choses.

Ainsi le Bourgmestre de nous rappeler, à l'occasion de la communication d'un ressenti concernant le déneigement à Braine l'Alleud, l'étendue des routes de la Commune. « Le réseau routier est de 350 km. Pour le déneigement, il faut passer en aller-retour soit 700km et ce trois fois par jour soit 2100 km. »

350 km c'est plus ou moins la distance de Braine l'Alleud à Paris. 700 km et nous voilà à Dijon.

Et c'est après 2100 km qu'on arrive à Malaga toujours au départ de Braine l'Alleud. C'est impressionnant et parlant. Et c'est sans aucun doute de cette manière qu'on peut expliquer la complexité des choses. Prendre un peu de recul et de hauteur, communiquer les faits et accepter et partager les « ressentis » des uns et des autres en s'appuyant sur des faits et des chiffres.

## **DU PRECIS AU PLUS VAGUE**

Les chiffres s'embrouillent quand on en arrive aux incidents d'abattage d'arbres au Paradis. Une inquiétude de riverains relayée par la voix d'Olivier Van Ham  
Combien étaient-ils à être contre ? Les chiffres sont vagues.  
On parle de un qui serait « toujours le même », de deux ou trois.  
De quelques riverains. Mais combien ?  
Ce qu'on a su c'est qu'il y avait deux policiers, deux agents de la paix et un agent des Eaux et Forêts prêts à accueillir les « quelques » réfractaires à cet abattage à 8h30 du matin. Ce qu'ils ont fait avec beaucoup de respect et de courtoisie.

Réponse aussi vague concernant les projets de places en crèche à l'Eau Vive et la Ribambelle. Combien de temps faudra-t-il encore attendre ? Où en sont les projets ? L'impatience est grande, les besoins sont énormes. Le sujet évoqué par Isabelle Gettemans a été abordé avec beaucoup d'optimisme lors du discours de Bourgmestre aux voeux du personnel communal auxquels assistent les membres du conseil Communal. « Ce discours de voeux n'est pas une feuille de route » précise le Bourgmestre.  
Comme seule vraie réponse ce sera « le dossier avance », « nous avons rencontré des difficultés ».

## **NOYER LE POISSON**

Il y a des sujets plus complexes mais tellement d'actualité et touchant de près les citoyens. Celui de la présence de PFAS en est un. Johanna Boudart porte cette question en demandant un monitoring au sein de la population et des actions envisagées par la Commune.  
L'Echevine répond de manière assez évasive concernant des tests qui seront réévalués auprès de la même population. Avec des mots fatalistes elle ajoute : « Les PFAS sont partout on ne sait plus rien faire » Avec beaucoup de lyrisme, elle noie le poisson comme le PFAS dans l'eau.  
Ce qui permet à un conseiller, de la majorité, membre du Conseil d'Administration de Vivaqua de dire combien ce problème des PFAS est pris à sérieux.  
Plus en tout cas, semble-t-il qu'au niveau du pouvoir communal.

Le Bourgmestre, lui, ajoute qu'on ne peut pas empêcher quelqu'un de cuire son œuf dans une poêle Tefal. On risquerait en plus de ne plus être en mesure de passer commande de produits nécessaires aux crèches, aux écoles, aux maisons de repos. La Commune ne peut donc rien faire face à ce problème. Et tant pis pour la santé et que chacun aille se faire cuire un œuf.

## **OEUF BIO ET OEUF D'AUTRUCHE**

Et chacun aussi de repartir avec cette question : « Un œuf bio ou pas ? » Car nous voilà prévenus : les œufs bio contiennent plus de PFAS que les autres. Est-ce vrai ? Est-ce faux ? Peut-être faudrait-il demander à Christophe Colomb de nous rappeler sa manière de faire tenir un œuf en équilibre ? Son ingéniosité aidera-t-elle à résoudre la question des PFAS?

On bien on tournera en rond, comme des poules sans tête, à se demander qui de « la poule ou de l'œuf est apparu en premier ». Et en plus, on ne sait pas encore « si l'œuf est le moyen que la poule a trouvé pour faire une autre poule, ou si la poule est le moyen qu'un œuf a trouvé pour pondre un œuf. » pour citer Jean Giono.

A moins qu'il ne s'agisse d'un œuf d'autruche. Cet animal qui cache sa tête dans un trou au lieu d'affronter les difficultés ou les dangers. Ce qui, évidemment, l'empêche de voir la simple évidence, de l'analyser, de tenter de la comprendre et de réagir